

VIP+

Bulletin sur les ventes, l'impôt, la planification successorale, la tarification et les produits

Cinquième article de la série

Nous avons abordé le fait que les régimes dotés d'une garantie de retrait procurent un revenu garanti tout en offrant à l'investisseur l'occasion de participer aux marchés boursiers. Les investisseurs comprennent que ces garanties sont assorties de frais. Les placements et les rendements n'échappent pas aux effets des émotions. Investir présente une grande part d'incertitude et les gens pourraient avoir de la difficulté à gérer cela par eux-mêmes. Deux questions se posent alors : Suis-je assuré d'obtenir un montant de revenu fixe avec l'un de ces régimes, quel que soit le rendement de mon portefeuille? Et ces garanties sont-elles fixées selon mes dépôts initiaux?

Comportement des investisseurs

Des études ont démontré que le comportement des investisseurs est souvent erratique, émotionnel et incompatible avec les illustrations de produits dont les rendements sont basés sur des hypothèses établies. Cette combinaison mène à des rendements souvent inférieurs aux illustrations et aux exemples¹. Si l'on ajoute à cela la prudence grandissante d'une population vieillissante, à l'approche de la retraite ou à la retraite, ébranlée par les rendements du marché, on obtient un contexte qui favorise les produits offrant un revenu viager garanti avec un potentiel haussier. Ces types de produits deviennent encore plus attrayants lorsque l'administration de ces ensembles de produits revient aux sociétés émettrices. Elles fournissent un système administratif conçu et mis en place pour les gens qui ne sont pas prêts à assembler par eux-mêmes (ou avec l'aide d'un conseiller) les trousseaux de placement personnalisés et les flux de revenus subséquents, à suivre le rendement de leurs placements et à assumer tout le risque eux-mêmes.

L'une des choses que nous avons apprises depuis 2008 est que la tolérance au risque des investisseurs quant à la volatilité du marché est bien plus faible que ce qu'on estimait. C'est en grande partie causé par la volatilité négative que de nombreuses personnes ont vécue. La volatilité positive décrit les scénarios dans lesquels les taux de rendement fluctuent, même de façon importante, mais dont le rendement global tend à demeurer positif. Les investisseurs obtiennent alors un taux de rendement positif. Le rendement du marché et des produits depuis 2007 a subi de la volatilité entraînant non seulement une grande fluctuation des taux de rendement, mais également un rendement global négatif. La crainte de subir des pertes est un facteur motivateur bien plus grand que la possibilité de faire des gains, particulièrement lorsque l'enjeu devient plus important.



Peter A. Wouters,
Directeur, Planification fiscale et successorale et planification de la retraite, Gestion de patrimoine

Peter A. Wouters collabore avec des conseillers autonomes et d'autres professionnels pour sensibiliser les gens aux enjeux et aux préoccupations auxquels sont confrontés les particuliers bien nantis, les professionnels et les propriétaires d'entreprise. Il contribue à la recherche et à l'élaboration de solutions optimales pour les clients visant à améliorer leur bien-être financier tout en répondant à leurs souhaits et à leurs styles de vie particuliers. Il a donné plus d'un millier d'ateliers, de séminaires et de conseils techniques à travers le pays, tant aux conseillers qu'aux clients, sur les enjeux, les concepts et les stratégies liés à la fiscalité, à la planification successorale et à la planification du revenu de retraite. En tant que gérontologue financier enregistré, il consacre une bonne partie de son temps à sensibiliser des gens de toutes les professions qui travaillent avec les personnes âgées ou qui sont spécialisés dans les besoins, les attentes et les problèmes propres à ces personnes. Dans ces activités, la planification complète du style de vie tient une place importante.

L'équipe Ventes-Impôt-Planification successorale-Tarification-Produits (Services VIP+) apporte son soutien à l'interne et aux courtiers par l'entremise, notamment, de séminaires, de formations, d'illustrations sur des concepts avancés et de consultations techniques sur des cas spécifiques.

Vous pouvez joindre Peter A. Wouters à peter.wouters@empire.ca.

Établir et modifier le filet de sécurité

L'une des préoccupations touchant aux produits de retraite est qu'une fois que le revenu commence, il n'est pas conçu pour suivre l'indice des prix à la consommation, et en particulier le coût de la vie. Les répercussions de l'inflation peuvent être très différentes pour un retraité, comparativement à la population en général. Une autre préoccupation est que, même avec ces régimes, les retraités doivent tout de même composer avec le risque de longévité une fois que les garanties seront épuisées et que toutes les sommes promises ont été versées. Ces deux préoccupations soulignent l'intérêt pour un revenu réel plutôt qu'un revenu nominal.

Revenons aux régimes dotés d'une garantie de retrait. Le revenu de base est formé de tous les dépôts, moins les retraits, plus toute augmentation découlant des réinitialisations du revenu de base et des bonis sur le revenu de base. La valeur du revenu de base est utilisée pour déterminer le montant du retrait viager, soit le revenu de retraite garanti dont l'investisseur bénéficie. Le revenu de base n'a aucune incidence sur la valeur de marché des placements et n'est pas accessible pour un retrait. Lorsqu'un investisseur achète un régime doté d'une garantie de retrait, le revenu de base augmentera de 4 % ou 5 % chaque année pendant les 20 premières années du contrat (y compris l'année de l'achat), selon le contrat acheté, pourvu que l'investisseur n'effectue aucun retrait au cours de cette année civile. N'oubliez pas que le boni sur le revenu de base annuel n'offre pas de taux de rendement garanti, n'a pas de valeur de rachat, et ne peut faire l'objet d'un retrait.

Les sociétés émettrices comme l'Empire Vie ont lancé des régimes qui augmentent ou réinitialisent le montant de base garanti utilisé pour le calcul des garanties de retrait. Ces réinitialisations surviennent à l'anniversaire du contrat, en général tous les trois ans, mais peuvent aller de chaque trimestre à chaque 5 ans. Certains régimes garantissent même ce revenu amélioré la vie durant, offrant l'avantage additionnel d'une assurance longévité lorsque le client investit des sommes non enregistrées.

Chaque réinitialisation augmente le revenu de base et le montant de revenu de retraite en découlant. Si la valeur de marché des placements sous-jacents est plus élevée que le revenu de base courant, le nouveau montant est cristallisé et ne diminuera pas, à moins que l'investisseur ne fasse des retraits. La croissance des placements cristallisés pourrait augmenter le revenu de retraite garanti, ce qui aide à compenser l'inflation. Cette caractéristique de bonification ou de réinitialisation pourrait répondre aux préoccupations relatives aux baisses des marchés et à celles d'épuiser l'épargne de son vivant. Elle contribue également à maintenir des garanties pertinentes.

Une fois que le revenu commence à être versé, une caractéristique de réinitialisation pourrait bonifier le revenu de base et le revenu en découlant si la valeur de marché est supérieure au dépôt initial (100 000 \$ dans notre exemple, ou une valeur de marché plus élevée subséquente au moment de la réinitialisation). La réinitialisation est calculée tous les trois ans dans le cas du régime Catégorie Plus 3.0 de l'Empire Vie. Si la valeur de marché au sein de la police est plus élevée que le revenu de base courant, le revenu de base sera réinitialisé afin d'égaliser la valeur de marché de la police.

Le paiement annuel augmentera selon le pourcentage indiqué de ce revenu de base comme indiqué au contrat. Si la valeur de marché n'excède pas le revenu de base, le client obtient la garantie que le paiement restera à son niveau actuel (4 000 \$ dans notre exemple). Au décès du titulaire, tout solde de la valeur du compte appartient à la succession ou au bénéficiaire désigné.

Le boni sur le revenu de base augmente la taille des actifs utilisés pour générer le revenu viager garanti

L'analyse de cette caractéristique de réinitialisation faite par l'Université York² et d'autres entités soulèvent d'autres importants éléments. Bien que les retraités peuvent certainement s'attendre à recevoir une bonification ou une réinitialisation et à ce que le montant médian de leur retrait augmente au fil du temps, il existe une probabilité d'environ 25 % que le titulaire de police ne bénéficie d'aucune réinitialisation au cours des 10-12 premières années de la police. Cette probabilité est encore plus élevée si la composante en actions est modeste. Une répartition judicieuse en actions dans le portefeuille sous-jacent est essentielle à la caractéristique de réinitialisation afin de permettre au revenu des retraités de suivre le taux d'inflation. Cependant, les investisseurs pourraient ne pas être à l'aise ou en mesure d'avoir une importante composante en actions dans leur portefeuille, celles-ci présentant une volatilité plus importante. Là encore, les rendements faibles ou négatifs qui peuvent survenir pendant la période de la zone de risque pour la retraite pourraient augmenter la possibilité que les réinitialisations aient une incidence positive pour les investisseurs qui détiennent une partie importante de leur portefeuille en actions dans les années qui précèdent cette période.

Un autre important dérivé est le concept d'une répartition de l'actif optimale au sein d'un véhicule offrant une garantie de retrait. Les recherches préliminaires de l'Université York³ semblent indiquer que, lorsque les investisseurs sont protégés de rendements négatifs prolongés pendant la retraite dans le cadre d'une structure de garantie de retrait, ils peuvent accepter plus facilement

et rationnellement d'augmenter le risque financier sur le marché pour un degré de tolérance au risque donné.

L'étude montre que le comportement optimal des investisseurs est de sélectionner la répartition de l'actif la plus élevée en actions permise par les dispositions d'un contrat donné.

Dans un portefeuille sans garantie de retrait, on prévoit une importante répartition dans les titres à revenu fixe et les obligations afin de protéger les retraits futurs des marchés

baissiers. Il n'y a donc que peu d'occasions de croissance. La garantie d'un régime doté d'une garantie de retrait offre la même protection. En cas de baisse des marchés, un investisseur patient et rationnel s'appuie sur la garantie afin de financer ses besoins futurs de revenus, qui seront plus importants. Le portefeuille de placements devrait être structuré de façon à maximiser l'exposition aux actions afin d'offrir des possibilités de croissance.

¹ Source : *Behavioral Economics and Investor Protection 2013; Emotion and Decision Making*, 2015

² *Asset Allocation and the Transition to Income: The Importance of Product Allocation in the Retirement Risk Zone* (par Moshe A. Milevsky et Thomas S. Salisbury, Huang, Milevsky et Salisbury (2006)

³ Ibid

Peter Wouters

© 2020 par Peter A Wouters

Autres articles de la série

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(1 de 7\) : Le risque de longévité](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(2 de 7\) : Les taux de rendement et leur incidence dans les phases d'accumulation et de décaissement](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(3 de 7\) : Quand avez-vous amorcé votre cycle du taux de rendement?](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(4 de 7\) : Qu'est-ce qu'une garantie de retrait?](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(6 de 7\) : Calcul du revenu de retraite garanti](#)

[Lorsque l'ordre mène au désordre \(7 de 7\) : Caractéristiques de protection et avantages](#)

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. L'information obtenue auprès de sources tierces est jugée comme fiable, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

